

## **CIRCULAIRE 149-20**

8 septembre 2020

### **PORTAIL DES PARTICIPANTS DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION LANCEMENT DU MODULE CLIENT AED**

La Division de la réglementation (la « Division ») de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») a le plaisir d'annoncer le lancement immédiat du nouveau module Client AED (client disposant d'un accès électronique direct) sur le portail des participants (le « portail ») afin de faciliter la communication, la modification et la consultation de l'information sur les clients AED. Grâce à cette nouvelle fonction, les participants agréés pourront consulter et modifier plus facilement leur liste de clients AED et accéder à leur information en tout temps et en temps réel.

L'information sur les clients AED permet à la Division de surveiller les activités de négociation de ces clients sur ses marchés. Nous rappelons aux participants agréés que, selon les alinéas vii) et viii) du paragraphe 3.5(b) des Règles de la Bourse, ils sont tenus d'informer rapidement la Bourse de toute modification à leur liste de clients AED.

La Division versera dans le module Client AED toute l'information qu'elle détient actuellement sur les clients AED des participants agréés. Le 8 septembre 2020, l'administrateur de chacun des participants agréés obtiendra automatiquement l'accès au module et sera en mesure de consentir un tel accès, au besoin. Les participants agréés devront alors valider l'exactitude et l'intégralité de l'information détenue par la Division et rectifier toute erreur, au besoin. Ils disposent d'un délai de 30 jours pour ce faire. En effet, à compter du 8 octobre 2020, la Division considérera que l'information détenue est complète et exacte.

La Division encourage fortement tous les participants agréés à utiliser le nouveau module Client AED dès maintenant, puisqu'aucun autre moyen de communiquer l'information sur les clients AED ne sera autorisé après le 8 octobre 2020. Ainsi, toutes les autres voies de communication permettant de modifier ou de mettre à jour la liste des clients AED seront dès lors supprimées et l'adresse courriel [client\\_id\\_reg@tmx.com](mailto:client_id_reg@tmx.com) mise hors service.

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon d'accéder au module Client AED ou pour en savoir plus sur le module en général, veuillez consulter la page [Formation en ligne de la Division](#) qui contient la vidéo de formation Client AED.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du portail des participants, veuillez communiquer avec Nathalie Tessier, coordonnatrice principale, par téléphone au 514 787-6552 ou par courriel à [Nathalie.Tessier@tmx.com](mailto:Nathalie.Tessier@tmx.com).

**Tour Deloitte**

1800 – 1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37 Montréal (Québec) H3B 0G7

Téléphone : 514 871-2424

Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353

Site Web : [www.m-x.ca](http://www.m-x.ca)



Pour obtenir de plus amples renseignements quant à la liste de clients AED, veuillez communiquer avec Peter Kadowaki, analyste principal, par téléphone au 514 787-6530 ou par courriel à [Peter.Kadowaki@tmx.com](mailto:Peter.Kadowaki@tmx.com), ou avec Philippe Miller, analyste de marché, par courriel à [Philippe.Miller@tmx.com](mailto:Philippe.Miller@tmx.com).

Julie Rochette  
Vice-présidente et chef de la réglementation  
Bourse de Montréal Inc.